



Namur, le 20 juin 2016

Communiqué de presse

Le 21 juin, c'est aussi la journée des Aidants Proches.

Le 21 juin, comme chaque année, c'est la journée des Aidants Proches. Pour rappel, un aidant proche est une personne qui aide et accompagne un proche en déficit ou en perte d'autonomie. Un accompagnement réalisé en dehors d'un cadre professionnel et d'une rémunération. 9% de la population est aidant proche (18% à Bruxelles) et 20% des aidants proches consacrent 20h/semaine à un proche.

A l'occasion de cette journée, plus de 40 associations Belges dont les Mutualités, La Ligue des Familles et des citoyens s'unissent avec l'asbl Aidants Proches pour rappeler l'urgence de la reconnaissance effective de l'aidant proche. Depuis le 6 juin 2014, jour de publication au Moniteur Belge de la loi sur « la reconnaissance de l'aidant proche accompagnant une personne en grande dépendance », rien n'a en effet bougé concrètement. Les négociations qui avaient vu le jour au lendemain de la publication entre le secteur associatif (y compris les institutions de terrain) et le cabinet de Madame De Block sont aujourd'hui au point mort. Une situation d'autant plus étonnante que la mise en application de cette loi n'a pas d'implications budgétaires actuellement.

Ce 21 juin, tous les députés fédéraux ainsi que le premier Ministre et la Ministre de la Santé ont reçu une lettre leur rappelant cette urgence.

====

L'asbl Aidants Proches a été créée à l'initiative de la fondation Roi Baudouin en 2006. Ses missions sont, entre autres, d'identifier les besoins des aidants proches, de contribuer à la reconnaissance officielle et à l'accès aux droits sociaux pour aidants proches, de rassembler les informations concernant les services et les aides et d'informer sur ces derniers.

- **Pour toute information complémentaire :**

Presse : Nicolas Roisin : 0473/88.88.39

Feuillat Céline : 0476/73.93.13

<http://www.aidants-proches.be>

Aidants PROCHES asbl
Route de LLN N°4, 4 5001 Belgrade – BELGIQUE
N° enregistrement 885 931 187.
Courriel : info@aidants.be
Tél : 0032 (0)81 30.30.32 - 0032 (0)81 74.68.79